



# Candidature pour les 30e Rencontres nationales

## Goncourt des lycéens de Rennes

> 10 et 11 décembre 2020

La classe Goncourt des lycéens du lycée (Nom et ville de l'établissement) : .....

.....  
se porte candidate pour participer aux **Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes**, organisées par l'association Bruit de Lire les 10 et 11 décembre 2020.

Si la candidature de l'établissement est acceptée :

Ce dernier s'engage à verser la somme forfaitaire de 900€ à l'association Bruit de Lire, afin de contribuer aux frais liés au déplacement et à l'accueil de la classe. Le reste des frais \* et l'organisation du séjour étant pris en charge par l'association.

\* dans la limite de 2 nuits sur place pour les lycées éloignés et 1 pour les lycées plus proches.

---

### Informations complémentaires

Merci de bien vouloir nous indiquer :

➔ La répartition filles / garçons de la classe :

Nombre de filles : ..... Nombre de garçons : .....

➔ Quelques éléments de présentation de la classe :

.....  
.....  
.....

➔ Les noms des professeurs accompagnants (et la répartition hommes / femmes) :

2 à 3 enseignants (selon l'effectif de la classe) seront pris en charge. Les frais liés à la venue d'enseignants supplémentaires seront pris en charge par l'établissement.

.....  
.....  
.....

---

Signature  
du professeur en charge de la classe :

Signature  
du chef d'établissement :

**Date limite de réception de la fiche de candidature :**

**mardi 29 septembre 2020**

à l'association « Bruit de Lire »

20, rue de la crèche - 35000 RENNES

Mail : [contact@bruitdelire.org](mailto:contact@bruitdelire.org)

*Le Goncourt des lycéens est organisé par la Fnac et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse avec l'accord de l'académie Goncourt*

*Les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes sont organisées par Bruit de Lire et soutenues par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le ministère de la Culture - DRAC Bretagne, le Rectorat de Rennes, le Conseil régional de Bretagne et la Ville de Rennes*